



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E48329

VALABLE JUSQU'AU 19/01/2026

ÉDITÉ LE 18/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1994

Forme juridique : SAS

DEPUIS LE 26/03/2018

Capital : 150 000

Raison sociale : PRO CLIM ENERGIES

11 BIS RUE JEAN BONNET
03300 CUSSET

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC CUSSET 1994 B 00149

Téléphone : 04 70 98 18 22

Fax :

Siret : 397 946 450 00046

Portable : 07 76 58 09 88

Code NACE : 4322B

Site Internet : www.pro-clim-energies.com

Numéro caisse de congés payés : 0025046

E-mail : e.martin@proclimenergies.com

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :

AXA FRANCE IARD 10548787104

EMERICK MARTIN CONCEPT (838 716 660) / MARTIN EMERICK PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 10548787104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Effectif moyen : 25 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	20/01/2022
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	11/12/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	20/01/2022
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m ² Mention RGE	20/01/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	20/01/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	20/01/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	20/01/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	20/01/2022
o Ventilation mécanique	20/01/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1